

AVANT-PROPOS
LE SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE
L'INFORMATION : PRÉPARATION, ENJEUX ET
RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE PHASE

*Allocution prononcée par S. E. Monsieur Adama Samassékou**

Distingués participants au Séminaire,
Chers amis militants des droits humains,
Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis de l'opportunité d'évoquer avec vous ce matin ce grand événement qu'est le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI ou Sommet), surtout du point de vue de ce qui nous est commun : la perspective de la promotion des droits humains dans la nouvelle société en construction.

Ce séminaire est censé avant tout faire l'évaluation de l'impact de notre symposium de novembre 2003 sur le processus du SMSI. De ce point de vue, je laisserai le soin à mon ami Peter Leuprecht, qui a organisé et présidé ledit symposium, de nous faire ce bilan. Quant à moi, je tenterai de vous présenter une vision globale du processus du sommet lui-même, en termes de bilan à mi-parcours.

Mon intervention se déroulera en trois grandes parties : la préparation et les enjeux du SMSI ; les résultats de la première phase du sommet et enfin, la session de Tunis en 2005 et les perspectives.

I. Préparation et enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information

Un point d'histoire utile à rappeler : le Sommet mondial sur la société de l'information est une initiative d'un pays africain, la Tunisie, portée par la conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) réunie à Minneapolis en 1998. Il faut également rappeler que la Conférence de Bamako de février 2000, intitulé « Internet : les passerelles du développement », a contribué à concrétiser l'idée du Sommet, en mettant en exergue la nécessité de combler le fossé numérique et l'urgence pour l'Afrique de prendre sa place dans le développement de la société de l'information.

* Président du PrepCom de la phase de Genève du SMSI, président de l'Académie africaine langues, ancien ministre de l'Éducation du Mali.

A. Processus de préparation

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, le 21 décembre 2001, la *Résolution 56/183 sur l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)*¹. Cette résolution recommande, pour la préparation du sommet, de créer un comité de préparation intergouvernemental à composition non limitée. Ce comité aurait en particulier la responsabilité d'établir l'ordre du jour du Sommet, de mettre au point le texte du projet de déclaration et du projet de plan d'action, et d'arrêter les modalités de participation d'autres acteurs.

Par ailleurs, cette résolution invite les gouvernements à participer activement au processus préparatoire du SMSI et encourage les organisations intergouvernementales, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, à contribuer et à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit.

L'architecture de la préparation du Sommet s'est bâtie entre trois principales entités :

- le Comité d'organisation de haut niveau du Sommet (HLSOC, en anglais), comité interne de coordination des Nations unies, sous la présidence d'honneur de monsieur Kofi Annan, présidé effectivement par monsieur Yoshio Utsumi, secrétaire général de l'UIT et du Sommet, et comprenant les représentants de toutes les agences des Nations unies ;
- le Secrétariat exécutif établi auprès de l'UIT et dirigé par monsieur Pierre Gagné, directeur exécutif, chargé de toute l'organisation administrative et logistique du Sommet ;
- le Comité de préparation (PrepCom), constitué par tous les États membres des Nations unies, les représentants du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales, chargé de la négociation politique proprement dite et dirigé par un président, assisté d'un Bureau.

L'ensemble de la dynamique de préparation du Sommet s'est articulé entre les conférences régionales et les sessions du Comité préparatoire, lieu formel des négociations. Le processus préparatoire prévoyait en effet que chaque région des Nations unies organise une conférence régionale dont les résultats alimenteraient le Sommet. Il y eut à cet effet quatre (4) conférences régionales planifiées :

¹ *Résolution sur l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information*, Rés. AG 56/183, Doc. Off. AG NU, 56^e sess., supp. n° 3, Doc. NU A/56/183 (2001).

- i) la Conférence Africaine à Bamako, au Mali, du 28 au 30 mai 2002 ;
- ii) la Conférence Paneuropéenne à Bucarest, en Roumanie, du 7 au 9 novembre 2002 ;
- iii) la Conférence Asie-Pacifique à Tokyo, au Japon, du 13 au 15 janvier 2003 ;
- iv) la Conférence Amérique latine-Caraïbes à Bavaro, en République dominicaine, du 29 au 31 janvier 2003 ;

Une cinquième conférence pour la région Asie occidentale, non planifiée, s'est tenue à Beyrouth, au Liban, du 4 au 6 février 2003.

La Conférence régionale africaine de Bamako, faut-il le souligner, a donné le ton des modalités d'organisation des conférences régionales, en particulier concernant l'implication et la participation des différents acteurs concernés, conformément à l'esprit de la résolution des Nations unies.

1. PREPCom-1 : PRÉSIDENCE DU COMITÉ DE PRÉPARATION ET DE SON BUREAU

La première session du Comité de préparation intergouvernemental du SMSI, le PrepCom-1, a eu lieu du 1^{er} au 5 juillet 2003 à Genève. Elle était convoquée par le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications, organisation spécialisée des Nations unies désignée comme chef de file dans l'organisation du Sommet, en sa qualité de secrétaire général du SMSI.

Au PrepCom-1, les 969 délégués, représentant 142 gouvernements ainsi que de nombreuses institutions internationales et de nombreux groupes du secteur privé et de la société civile, ont honoré le Mali et l'Afrique à travers mon élection à la présidence du Comité de préparation.

En effet, c'est la conférence africaine qui a lancé un appel en direction du Mali et nommé le président Alpha Oumar Konare, en reconnaissance de son investissement personnel dans la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), pour être candidat de l'Afrique à la présidence du processus préparatoire devant conduire au Sommet. La candidature du Mali à ce poste a, de ce fait, recueilli l'unanimité au sein des différentes délégations africaines et internationales.

Au PrepCom-1 étaient élus également les quatorze vice-présidents (deux vice-présidents pour la région Afrique et trois pour chacune des quatre autres régions du système des Nations unies) ainsi que deux Vice-présidents de droit pour les deux pays hôtes (Suisse et Tunisie), constituant ainsi le Bureau du PrepCom. Les membres du Bureau du PrepCom de la première phase du SMSI étaient issus des pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Brunei Darussalam, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Japon, Lettonie, Libye, Mali, Mexique, Pakistan, République dominicaine, Roumanie, Russie, Suisse, Tunisie.

Tout au long du processus préparatoire, le président du Comité de préparation et du Bureau du PrepCom a bénéficié de l'accompagnement actif et engagé des membres du Bureau qui n'ont pas cessé de l'assurer de leur confiance dans la conduite de ce processus complexe.

Les discussions du PrepCom-1 se sont concentrées tout d'abord sur l'établissement de son règlement intérieur, au sein des travaux du Sous-comité 1, afin de fixer les modalités de la participation des autres acteurs de la société de l'information à côté des gouvernements. Vu que le temps de débat sur la substance du Sommet était limité, les participants ont décidé, à la fin de PrepCom-1, de mandater le président du Sous-comité 2 pour faire avancer les négociations sur le contenu en septembre 2002, dans le cadre d'une réunion informelle.

Dès les premières réunions de la présidence du PrepCom, la préoccupation de créer les conditions de réussite du SMSI a été largement évoquée. Sur la base de cette préoccupation, les membres du Bureau ont mandaté le président, à la fin 2002, pour réunir un groupe informel de rédaction chargé de préparer un avant-projet de déclaration et de plan d'action pour la deuxième session du Comité de préparation de février 2003.

En définitive, estimant qu'il revenait au PrepCom lui-même, dans une démarche participative impliquant les acteurs directement concernés, d'élaborer de tels documents, le président du PrepCom a décidé de présenter plutôt un document d'orientation qui faciliterait ce travail d'élaboration.

2. PREPCom-2 : PRÉPARATION DE LA SUBSTANCE DU SOMMET

Ce document d'orientation, qui est toujours disponible sur le site web officiel du Sommet, a été soumis à l'appréciation des participants du PrepCom-2 qui s'est tenu du 17 au 28 février 2003 à Genève. Le document est structuré en trois parties proposant une vision, des principes fondamentaux et de grands objectifs, avec, en annexe, quelques exemples de mesures concrètes et globales qui pourraient être prises dans le cadre du Sommet.

Pour le produire, les experts du groupe informel de rédaction avaient exploité les résultats des déclarations des conférences régionales de Bamako et de Bucarest, le document émanant de la réunion informelle du Sous-comité 2 de PrepCom-1, ainsi que les contributions écrites des différents acteurs de la société de l'information reçues par le Secrétariat exécutif.

Pendant PrepCom-2, trois jours étaient consacrés aux contributions de visionnaires du plus haut niveau (les présidents Abdoulaye Wade du Sénégal et Ion Iliescu de Roumanie, les professeurs Jacques Attali de France et Lawrence Lessig des États-Unis) et à des tables rondes sur des thèmes spécifiques. Puis, les participants du PrepCom-2 se sont penchés, au Sous-comité 2, responsable pour le contenu, sur les projets de déclaration de principes et de plan d'action du SMSI. Le Sous-comité 2 a créé un groupe de travail sous la présidence de madame Lyndal Shope-Mafole, de l'Afrique du Sud.

À la clôture de la session et dans le but d'assurer la continuité dans les travaux sur le contenu, le PrepCom-2 a demandé à la présidente du Groupe de travail du Sous-comité 2 de préparer la synthèse des contributions écrites reçues au 28 février 2003 et d'établir les documents de travail de base pour les futures négociations. Il est très important de souligner, ici, que certaines contributions des observateurs ont été ensuite incluses, parfois mot à mot, dans les projets de déclaration et de plan d'action.

En plus, le PrepCom-2 a chargé le président de superviser les travaux organisés entre les sessions du Comité de préparation et, entre autres, de réunir pendant cinq jours, en juillet 2003, un groupe de rédaction intergouvernemental et officiel, ayant le mandat de faire progresser les négociations sur le contenu.

Grâce à l'engagement du directeur général de l'UNESCO, cette réunion du groupe de rédaction a pu être organisée du 15 au 18 juillet 2003 à Paris, au siège de l'UNESCO. Les travaux ont débuté par un débat sur le projet de déclaration de principes et sur le projet de plan d'action, tels qu'améliorés depuis le PrepCom-2.

La réunion a permis, sous la présidence de madame Lyndal Shope-Mafole, d'examiner et de réviser le projet de déclaration de principes et d'échanger des vues sur le projet de plan d'action.

À la clôture de la réunion d'intersession de Paris, le Bureau du PrepCom a décidé d'envoyer le texte révisé du projet de déclaration directement au PrepCom-3, sans modification, et a mandaté la présidente du groupe de rédaction pour procéder, sur la base des observations formulées lors de la réunion, à une nouvelle révision du plan d'action pendant la période d'intersession jusqu'au PrepCom-3, avec l'assistance du Secrétariat exécutif et sous la supervision du président du PrepCom.

3. PREPCom-3 : CONSULTATIONS ET NÉGOCIATIONS INTENSES SUR LES DOCUMENTS DE BASE DU SOMMET

La troisième session du Comité de préparation a eu lieu du 15 au 26 septembre 2003 et s'est concentrée, dans ses consultations et négociations, sur les questions clés de la déclaration politique du Sommet, comme la liberté d'expression, la gouvernance de l'Internet, le fonds de solidarité numérique, et autres. Après deux semaines de travaux intenses, le Comité préparatoire, constatant que plusieurs questions fondamentales demeuraient ouvertes, a suspendu la session et mandaté le président pour superviser des consultations informelles en vue d'élaborer un document informel (un « non paper » dans le langage diplomatique) dans le but de faciliter le processus de négociation lors de la reprise de la session de PrepCom-3 en novembre.

Les résultats de cette démarche participative ont été présentés à la reprise du PrepCom-3 en novembre 2003, dans un texte portant le titre de « Note informelle du

président du Comité de préparation du SMSI sur la Déclaration des principes »². Ce texte était le fruit des consultations menées et dont l'élaboration tenait compte des critères que j'avais proposés, c'est-à-dire :

- 1) manifester au plus haut niveau l'engagement politique de mettre les technologies de la communication et de l'information au service de l'humanité ;
- 2) présenter une vision partagée sur les questions propres à la société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés ;
- 3) exprimer la volonté politique de mettre en œuvre les engagements pris ;
- 4) refléter le consensus de tous les acteurs concernés ;
- 5) être lisible par les autorités politiques des États et compréhensible par tous les citoyens ;
- 6) présenter un juste équilibre entre les préoccupations et les intérêts des pays du Sud et du Nord ;
- 7) identifier un équilibre satisfaisant entre les questions technologiques et sociales.

Lors de la première séance plénière de la reprise du PrepCom-3, le 10 novembre 2003, ce « non-paper » présenté aux participants a été retenu comme base de travail pour la reprise des négociations afin de tirer le meilleur profit des consultations informelles et pour capitaliser les efforts investis par tous les acteurs impliqués.

Pendant tout le processus préparatoire du Sommet, les membres du Bureau se sont fortement préoccupés d'assurer tout à la fois plus de visibilité politique au Sommet et de solliciter les meilleures contributions possibles, quant à la substance même du Sommet.

Ce fut essentiellement l'objet de notre participation aux différentes conférences régionales, ainsi que des interventions dans une série de conférences directement liées au SMSI (différentes rencontres de la société civile, du secteur privé, de la francophonie et du Sommet des villes et des pouvoirs locaux de Lyon, pour ne citer que celles-là) et des multiples rencontres bilatérales que j'ai eues avec des personnalités du plus haut niveau, aux Nations unies comme dans les États membres.

² Sommet mondial sur la société de l'information, *Note informelle du Président du Comité de préparation du SMSI sur la Déclaration des principes*, 5 novembre 2003, en ligne : SMSI <http://www.itu.int/wsis/docs/pc3/president-non-paper/president_non_paper-fr.doc>.

Ces différents espaces ont ainsi été l'occasion pour moi de présenter ma vision personnelle sur les enjeux et défis du Sommet, ainsi que sur le processus global et en particulier, sur l'articulation Genève – Tunis.

B. Enjeux et défis

Les enjeux que j'avais coutume de citer tout au long du processus préparatoire de la première phase du Sommet peuvent se résumer en trois grands axes, consistant à :

- Transformer la fracture numérique en perspectives numériques, en particulier pour la grande majorité de l'humanité vivant dans les pays du Sud, facilitant ainsi la réduction de la fracture sociale et économique ;
- Accélérer l'atteinte des objectifs de développement pour le millénaire, en garantissant un usage optimal et maîtrisé des NTIC dans tous les domaines ;
- Promouvoir la diversité culturelle et linguistique, la richesse des peuples et le bien public mondial par excellence.

C'est pourquoi l'enjeu global essentiel et l'objectif fondamental du Sommet sont d'examiner les moyens de mettre cette révolution au service du développement humain, en luttant non seulement contre la fracture numérique, mais aussi et surtout contre la fracture économique et sociale, en veillant également à ce que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ne tuent pas nos cultures et nos langues. Ainsi, il s'agira de créer les conditions permettant qu'à terme, aucune citoyenne ni aucun citoyen ne soient exclus ou ne restent en marge de la société de l'information.

Avec le formidable potentiel que représentent pour l'humanité les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ce Sommet se révèle être une grande opportunité historique que nous devrions tous saisir.

En effet, comment aider toutes les citoyennes et tous les citoyens du monde à exercer concrètement leur droit à la communication dans la langue de leur choix? Comment faire de sorte, par exemple, que l'utilisation de l'Internet reflète la diversité culturelle et linguistique des peuples?

Plus concrètement : comment mieux exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour « capaciter », dans leurs langues, les millions d'analphabètes de notre continent africain et des autres régions du monde, afin de leur permettre d'être des acteurs conscients et créatifs de la société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés? Comment, ce faisant, par le renforcement du dialogue des cultures et des civilisations, endiguer les dérives d'une

liberté débridée et garantir, dans tous les usages des innovations en cours, une véritable dimension humaine?

Le travail intense de réflexion et d'échanges mené tout au long du processus préparatoire a clairement mis en exergue le fait que les technologies de l'information et de la communication ne sont pas une fin en soi. Elles sont un outil au service des êtres humains et des groupes sociaux. Certes, les enjeux technologiques ne sont pas négligés. La sécurité des réseaux, l'utilisation des logiciels à code source ouvert et la gouvernance d'Internet sont venus se placer très haut dans les problèmes prioritaires que le Sommet doit affronter. Mais d'autres enjeux sociaux ont tout autant retenu l'attention des participants, comme la diversité culturelle et linguistique, le rôle des médias et la liberté de la presse dans la société de l'information, les questions de développement des compétences et des ressources humaines, ainsi que les multiples applications des technologies de l'information dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, du commerce, de l'emploi ou de la prévention des catastrophes naturelles.

Face à ces enjeux, il fallait, surtout dans la perspective de construire un pont entre la session de Genève en 2003 et celle de Tunis en 2005, relever trois principaux défis :

- Premièrement, sinon briser, du moins réduire la grande méfiance entre les acteurs de ce Sommet, et faire en sorte que gouvernements, secteur privé, société civile et institutions intergouvernementales apprennent à travailler ensemble de manière complémentaire, pour bâtir un consensus quant aux solutions aux grandes questions soulevées par la société de l'information ;
- Deuxièmement, construire une bonne articulation, tant du point de vue des objectifs que du contenu, entre les deux phases du Sommet : si la crédibilité du Sommet se jouait à Genève, Tunis doit maintenant élargir la mise en perspective et pérenniser les engagements du Sommet mondial sur la société de l'information ;
- Troisièmement enfin, faire de ce Sommet le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations internationales, où les idéologies de compétition négatives et destructrices céderont progressivement la place à une idéologie universelle de la solidarité.

C'est pour se donner les meilleurs atouts pour faire face à ces enjeux et défis qu'il faut continuer à insister, surtout en ce moment de transition, sur la nécessité de bien percevoir l'unicité du Sommet et de s'accorder sur les instruments permettant de donner sens et contenu à l'articulation entre les deux phases de celui-ci.

II. Résultats de la première phase du SMSI

A. Participation

La première session du Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenue du 10 au 12 décembre 2003 à Genève, a été un grand succès.

L'intérêt que ce Sommet soulève au niveau international a été prouvé par la présence à Genève de 11 000 participants, dont 44 chefs d'État ou de gouvernement et Vice-présidents, 3300 représentants de la société civile, 514 représentants du secteur privé, 87 organisations internationales et 1000 journalistes.

À côté du Sommet politique proprement dit, plus de 300 événements liés au thème de la société de l'information ont eu lieu. La vision d'inclusion propre à toute la démarche de ce Sommet nous a d'ailleurs conduit à les appeler « événements du Sommet » et non « événements parallèles ».

B. Sommet inclusif

Ce Sommet reconnaît la multiplicité des efforts déployés tout au long du processus de préparation impliquant dans ses travaux de négociation préliminaire, à côté des gouvernements, les autres grands acteurs de la société de l'information, les organisations internationales et les représentants de la société civile et du secteur privé. Cette implication a abouti à un événement majeur dans le processus : en réponse à notre appel à s'auto-organiser, la société civile, pour la première fois dans l'histoire des sommets de ce genre, s'est dotée d'un Bureau international, dont nous avons fait durant tout le processus, avec le CCBI (Coordination Committee of Business Interlocutors) pour le secteur privé, des interlocuteurs quasi institutionnels du Bureau gouvernemental, qui les recevait à chaque session du PrepCom, un fait historique relevé par tous les participants. Tous ces acteurs se sont sentis partie prenante dans ce processus et ont participé aux négociations avec un esprit engagé et constructif, conscients des immenses défis que pose la société de l'information d'aujourd'hui à la communauté internationale.

C. Consensus international sur l'importance de la société de l'information

Grâce à cet esprit constructif, la première phase du SMSI a permis de dégager un consensus international sur l'importance de la société de l'information pour tous les aspects de notre vie. Elle a permis d'inscrire la question des nouvelles technologies de l'information et de la communication et du développement à l'ordre du jour des préoccupations des responsables de notre planète.

D. Onze principes directeurs pour la nouvelle société de l'information

Les participants, examinant les problèmes sociaux, politiques et économiques d'aujourd'hui, ont mis en exergue, dans la Déclaration de principes et le Plan d'action, onze principes susceptibles de faire évoluer ce qui est encore appelé *société de l'information* vers une véritable *société de la connaissance et des savoirs partagés*.

Ces principes sont les suivants :

- L'importance du rôle des gouvernements et des autres parties prenantes se reflétant dans une réelle dynamique partenariale ;
- Le développement, pour tous, des infrastructures de l'information et de la communication, fondement essentiel d'une société de l'information inclusive ;
- L'accès, pour tous, à l'information et au savoir ;
- Le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines, à tous les niveaux ;
- La nécessité d'établir la confiance et de garantir la sécurité dans l'utilisation des TIC ;
- La création d'un environnement propice au développement des infrastructures et à la créativité ;
- Le développement de l'application des TIC en toutes circonstances et dans tous les domaines ;
- Le renforcement de la diversité et l'identité culturelles, ainsi que de la diversité linguistique et du contenu local ;
- L'importance du rôle des médias ;
- La prise en compte des dimensions éthiques de la société de l'information ;
- La nécessité de renforcer la coopération internationale et régionale dans la perspective d'une nouvelle solidarité entre tous les acteurs concernés.

E. Travaux à accomplir pendant la phase de Tunis et au-delà

La gouvernance de l'Internet et le financement des investissements pour l'acquisition et la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les pays mal desservis ont été deux des questions qui ont suscité de longs débats.

En ce qui concerne la gestion de l'Internet, le Sommet a souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes d'intervenir afin de régler les questions aussi bien techniques que de politique publique, même s'il est prévu que la gouvernance de

l'Internet à l'échelle mondiale doit faire l'objet de discussions plus poussées avant la phase de Tunis en 2005.

Un groupe de travail ouvert à la participation de toutes les parties a été créé sur ce sujet afin d'examiner et de formuler des propositions d'action d'ici la session de 2005 du Sommet.

De même, pour ce qui est du financement des pays mal desservis, un groupe d'étude a été créé pour procéder à un examen des mécanismes actuels de financement et à une étude de faisabilité de la mise en place d'un Fonds volontaire international de solidarité numérique. Le gouvernement du Sénégal, les villes de Genève et de Lyon, ainsi que la région de Turin ont pris l'initiative, lors de la clôture du Sommet, de verser les premières contributions dans ce fonds.

F. Projets de partenariats

En plus, un certain nombre de projets de partenariats entre les différents acteurs ont été annoncés, susceptibles d'aider à relever les défis identifiés, comme la fracture numérique, les inégalités d'accès, le renforcement de la sécurité des réseaux, le développement des compétences et des ressources humaines, les créations de contenus diversifiés et la mise au point d'applications variées.

G. Vers une nouvelle société, celle de la connaissance et des savoirs partagés

Le succès de Genève aura été aussi, et surtout, d'avoir jeté les bases d'une nouvelle société, la société de la connaissance et des savoirs partagés, caractérisée par un partenariat véritable devant se construire et se renforcer entre les grands acteurs de la société de l'information, un partenariat fondé sur un *nouvel esprit* d'ouverture, d'écoute de l'autre et surtout sur une *solidarité active* entre les États, entre les peuples et entre les citoyens du monde, chacun prenant hautement conscience de *l'interdépendance des acteurs*.

L'heure est, aujourd'hui, à la mobilisation de tous les acteurs de la société de l'information, pour mettre en œuvre, pendant la deuxième phase du Sommet et au-delà, les engagements pris à Genève, en tenant compte des besoins de tous les pays de notre planète, en particulier les pays les moins avancés, afin de faire profiter à tous des avantages des nouvelles technologies et afin de permettre à chaque citoyenne et à chaque citoyen d'acquérir une culture numérique les mettant à l'aise dans la nouvelle société en construction.

Dans vingt mois, cette deuxième phase sera couronnée par la session de Tunis, prévue du 16 au 18 novembre 2005. Tunis ne devra pas être une évaluation de Genève, mais plutôt une concrétisation et un prolongement, un élargissement des engagements pris à Genève. La vision de l'unicité du Sommet en deux phases exige que tout soit mis en œuvre pour que des chefs d'État et de gouvernement viennent nombreux à Tunis consacrer cette mise en perspective.

III. La session de Tunis en 2005 et les perspectives

Abordant la dernière phase du Sommet dont le processus est déjà en cours, je voudrais évoquer ici la vision que je n'ai cessé de développer tout au long de la première phase et que partageaient plusieurs participants ; c'est là que prend tout son sens l'idée d'une *Charte de conduite éthique et de solidarité numérique* que je propose de mettre à l'ordre du jour du Sommet à Tunis. C'est là que se justifie notre souhait de voir la validation à Tunis des plans d'action régionaux, afin non seulement de matérialiser le plan d'action « générique » de Genève, mais aussi et surtout de tenir le plus grand compte des spécificités nationales et régionales, propres aux grands ensembles concernés.

Je suis convaincu que de nouvelles alliances se construiront de plus en plus; la société de l'information conduit inéluctablement à une gouvernance partenariale, dans une démarche participative opérationnelle, tant au niveau national que mondial.

C'est là que réside aussi le grand défi pour les deux pays hôtes du Sommet, la Suisse et la Tunisie, qui se rendent bien compte qu'il s'agit d'un Sommet spécial, d'un Sommet d'une nouvelle génération dans le système des Nations unies.

C'est là que se manifeste toute l'envergure de ce nouveau type de sommet. Non seulement par la préoccupation d'intégration de tous les grands acteurs de la société de l'information et par l'approche participative, non seulement par le lancement de nouveaux partenariats au niveau international et par la vision d'une solidarité globale entre les peuples et les nations, mais également et surtout par l'ambition politique de renforcer le « multilatéral » sous une nouvelle forme. Et ce, partant de la nécessité évidente d'une approche commune internationale aux grands problèmes de notre planète, pour lesquels des solutions globales qui respectent la diversité culturelle et linguistique ainsi que les spécificités des nations et des régions du monde doivent être trouvées.

Le Sommet mondial sur la société de l'information ouvre ainsi la voie à une nouvelle ère dans laquelle des sommets des Nations unies pourraient être convoqués à intervalle régulier pour débattre, d'une manière participative, des problèmes actuels de notre société globale qui ne peuvent plus, désormais, être résolus uniquement dans le cadre de politiques nationales ou régionales.

J'ai en effet la profonde conviction que le Sommet mondial sur la société de l'information, parce qu'il a trait à la politique globale de la société humaine dans son ensemble, pourrait être le prélude à une nouvelle génération de sommets. Il est souhaitable, probablement indispensable, dans ce monde de plus en plus globalisé, d'effectuer le saut qualitatif qui permettra de passer des conférences des Nations unies sur les questions de développement à des sommets de chefs d'État et de gouvernement, convoqués tous les deux ou trois ans, à la faveur desquels les grands décideurs du monde, c'est-à-dire les plus hautes autorités de tous les États membres des Nations unies, parties prenantes à part égale de l'avenir de notre planète, se retrouveront pour discuter des grandes questions de la société du futur en

construction, sur la base de rapports préparés par les grands acteurs de la société de l'information, et bâtir progressivement ce nouveau projet de société planétaire fondé sur des valeurs de solidarité et de partage.

Notre monde est de plus en plus en proie à une violence inouïe qui s'imisce jusque dans nos foyers et l'actualité dramatique est là pour nous le rappeler. Plus que jamais, il est vital de conjuguer nos efforts pour arrêter ce processus de déshumanisation de notre planète. Le Sommet mondial sur la société de l'information nous en offre l'opportunité. Oeuvrons donc ensemble pour que ce premier sommet du troisième millénaire, que l'on pourrait appeler *Sommet mondial de la solidarité*, contribue à faire de la société de l'information, fille de la révolution numérique, une véritable société de la communication humaine, de la connaissance et des savoirs partagés, condition *sine qua non* d'un nouveau dialogue mondial pour la paix et d'une nouvelle communication internationale, fondés sur plus d'écoute, d'échange, de partage et de solidarité active entre les nations et entre les citoyens de notre planète.

C'est à ce prix que nous garantirons sur cette Terre un développement humain durable, un développement solidaire. C'est à ce prix que nous garantirons sur cette Terre le respect et la promotion des droits humains et de la dignité humaine.

Que Dieu nous assiste dans cette grande œuvre humaine !

Voilà, chers amis militants des droits humains, la vision et l'analyse que je voulais partager avec vous, du SMSI et de son processus que, pour résumer, je caractériserais par trois concepts forts : inclusion – partenariat – solidarité.

Je vous remercie de votre aimable attention.

